



## Analyse du prix de vente des denrées agricoles et du prix de vente des moyens de production

### Objectifs :

- ✓ Donner des éléments de cadrage sur les déterminants des prix des matières premières sur les marchés mondiaux
- ✓ Etudier les évolutions rétrospectives de ces prix
- ✓ Explorer leurs futurs possibles

## 1. Définition de la variable

### 1.1. Prix de vente

Cette fiche porte tout d'abord sur l'évolution des déterminants des prix auxquels font face les agriculteurs pour vendre leur production. Ce dernier est en grande partie déterminé par le prix des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux, notamment des céréales et oléo-protéagineux et des moyens de production agricole.

Une « *commodité* » est un produit agricole **disposant d'un prix unique au niveau international**, qui s'impose comme une référence commune, propre à un marché de référence. Les conditions nécessaires pour que ce prix soit fixé sont :

- que cette marchandise soit échangée au niveau mondial, ce qui implique qu'elle puisse être facilement stockée et transportée ;
- que le nombre de lieux d'échange soit limité ;
- que les produits soient relativement homogènes.

Le niveau des échanges internationaux varie donc fortement selon le type de produits agricoles : 13 % pour les céréales, 8 % pour les viandes, mais plus de 30 % pour le soja (FAO 2008).

Les prix internationaux ainsi que les volumes d'échanges sont déterminés en partie par les accords internationaux. Les termes d'« accords internationaux » recouvrent plusieurs types d'accords :

- **les accords multilatéraux**, qui sont issus de négociations multilatérales, encore appelées cycles (ou rounds) de négociation, menées à intervalle variable entre tous les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ;
- **les accords régionaux ou bilatéraux** issus de négociations menées entre deux ou plusieurs pays, voire entre régions ou ensemble de pays ;
- **les accords conclus dans le cadre de la procédure de règlement des différends de l'OMC**, suite à une plainte déposée par un ou plusieurs pays membres contre un autre pour violation des règles de l'OMC ou pour un préjudice commercial ;
- **les accords relatifs à l'adhésion de nouveaux membres de l'OMC**.

Tous ces accords ont en commun d'être conclus dans le cadre des règles et disciplines de l'OMC et de viser une libéralisation accrue du commerce des produits et des services.

### 1.2. Prix des moyens de production

Les prix moyens de production agricoles correspondent **aux prix des biens et services qui sont nécessaire à l'agriculteur pour produire une quantité donnée de matière première**. Les prix des moyens de productions déterminent les **coûts de production** de l'exploitant. Cela se traduit pour lui en coût qu'il va devoir assumer. Le prix de vente doit à minima couvrir l'ensemble de ces coûts pour lui permettre de payer ses fournisseurs. Il doit aussi normalement être plus élevé afin que l'agriculteur puisse se dégager une rémunération. Une diminution des prix des moyens de production à prix de vente constant permet donc à l'agriculteur soit de mieux se rémunérer, soit d'engendrer une marge plus importante afin de pouvoir ensuite investir dans son exploitation.

En grande culture, les trois grandes catégories des coûts de production sont les semences et les plants, l'énergie et les lubrifiants ainsi que les engrais et les amendements. En élevage, un des postes les plus importants est l'alimentation animale.

## 2. Indicateur de cette variable

Les indicateurs les plus importants sont les suivants :

- Indice des prix des produits agricoles à la production
- Volatilité des prix des produits agricoles
- Indices de prix d'achat des moyens de production agricole
- Cotation de référence
- L'ouverture des marchés mesurée en % de la consommation
- Le niveau des droits de douane

## 3. Liens avec le système « Eau – Agriculture – Changement climatique »

Les niveaux de prix sont un élément clé car ils déterminent en grande partie la **rentabilité économique** d'une exploitation, en concomitance avec le volume de production. Des prix de vente trop bas par rapport aux prix des moyens de production, même à des niveaux de production élevée, peuvent mettre en danger certaines exploitations car ils provoquent un **défaut de rentabilité**. A l'inverse, des prix plus élevés permettent aux agriculteurs de se constituer une réserve pour faire ensuite des investissements dans leur processus de production. Cette marge de manœuvre supplémentaire est nécessaire pour **pouvoir réaliser des expérimentations ou pour pouvoir réaliser les investissements demandés pour inscrire les exploitations dans une agriculture moins émettrice de gaz à effet de serre et économe en eau**. Il est plus difficile de s'engager sur le chemin de la transition pour des agriculteurs en difficulté financière.

Les prix sont par ailleurs un moyen **d'influencer les types de production choisis et la manière de pratiquer l'agriculture**, en particulier si les accords internationaux valorisent des agricultures plus respectueuses de l'environnement. Cela passe d'abord par la définition de standards internationaux dont l'application est vérifiable (démarche de labellisation par exemple) mais le prix reste tout de même un **vecteur incitatif fort de changement**.

On peut également envisager des dynamiques inverses où les pratiques vertueuses, notamment économe en ressource en eau, permettent aux agriculteurs de **réaliser des économies significatives qui leur permettent de compenser des prix de marché trop bas**.

## 4. Etudes rétrospectives et situations actuelles

### 4.1. Evolution des prix de vente

#### 4.1.1. La volatilité des cours agricoles

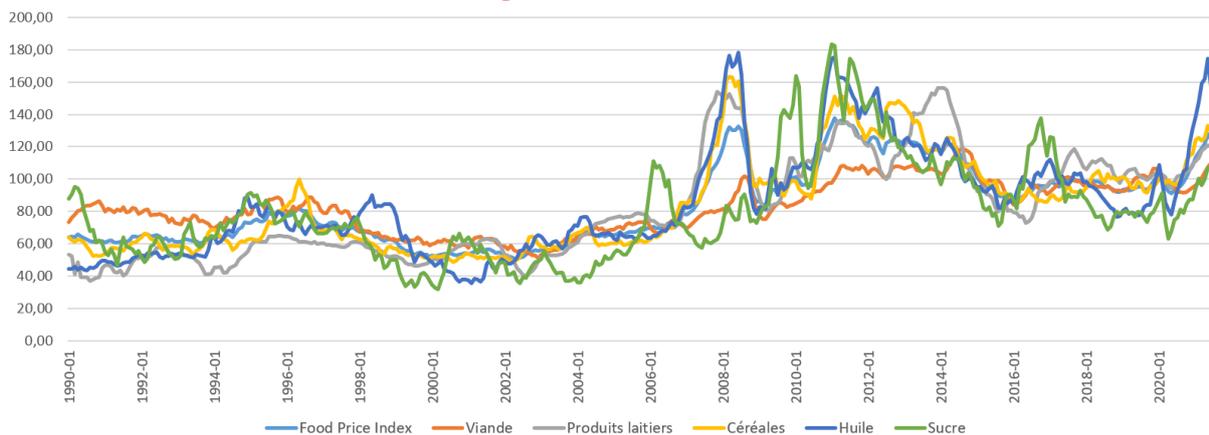


Figure 1 – Evolution de l'indice des prix sur les marchés de différents produits agricoles entre 1990 et 2020 pour différents produits agricoles. Base 100 : 2014-2016

*Clé de lecture* : Base 100 en 2014-2016 signifie que le taux d'inflation ou de déflation des prix est calculée par rapport au prix moyen pratiqué entre 2014 et 2016. Par exemple, une valeur de 40 pour janvier 2000 pour le sucre en 2014-2016 signifie qu'entre janvier 2014 et janvier 2016, le prix a varié de  $40 - 100 = -60$ . Le prix du sucre était donc 60% inférieur à celui pratiqué entre 2014 et 2016. Si la valeur avait été de 110, alors le prix aurait varié de  $110 - 100 = 10$ , donc on aurait eu affaire à une augmentation de 10%. Cette clé de lecture vaut pour l'ensemble des graphiques d'indice de prix.

En agriculture, de **faibles variations de production conduisent à une forte variabilité des prix**. Cela est dû au fait que **la demande alimentaire est peu élastique**. Cela signifie que la demande de produits alimentaires réagit peu au prix. La spécificité du marché agricole est que l'offre est fixe à court terme car la majorité des denrées agricoles nécessitent un an pour être produites. Ce sont également des modèles économiques qui demandent de forts investissements spécifiques, non utilisables dans d'autres secteurs et avec des rendements qui peuvent être très fluctuants d'une année à l'autre. Les marchés agricoles sont également en partie liés au marché de l'énergie, et notamment au marché du pétrole puisqu'il s'agit d'un facteur de production clé des denrées agricoles. Ce marché étant très volatile, cette volatilité peut se répercuter dans un second temps sur les prix agricoles.

Les producteurs agricoles doivent également faire de plus en plus face à **l'instabilité financière**. A l'origine, les instruments financiers permettent aux producteurs de limiter leur exposition à l'aléa sur le prix, entre le semis et la récolte, en diversifiant leur commercialisation (contrats à terme) ou en achetant une couverture (options). Cependant, les phénomènes de **spéculation** constituent un facteur déterminant de l'évolution des prix agricoles.

Cette instabilité des prix se traduit par des **périodes de fortes hausses des prix** comme la crise des prix alimentaires de 2008. Sur la période 2007-2008, l'indice FAO des prix alimentaires a grimpé de 50% et de 87%<sup>1</sup> pour les céréales. Cet indice est un indice produit par l'ONU pour aider à suivre l'évolution de la situation sur les marchés mondiaux des produits agricoles. Il mesure la variation mensuelle d'un panier de biens alimentaires.

#### 4.1.2. La politique de libéralisation progressive des marchés

Pour lutter contre ce phénomène, on a eu une tendance à la **libéralisation des échanges** : plus la zone de production est grande et moins la variabilité de la production totale sera importante, ce qui permettrait de limiter la volatilité des prix. Cela conduit également à une certaine spécialisation des bassins de production. Cependant, cela ne peut s'opérer qu'à condition qu'une discipline collective soit établie pour éviter les comportements opportunistes de pays qui chercheraient à profiter de l'ouverture commerciale pour exporter sans ouvrir leur propre marché. De plus, le décalage temporel entre le moment des choix de production et le temps de la récolte limite mécaniquement la possibilité d'atteindre un équilibre entre l'offre et la demande. Les marchés agricoles sont donc structurellement instables et adoptent un fonctionnement chaotique. L'ouverture commerciale n'est réalisable qu'à condition de **s'accompagner d'une gouvernance mondiale** visant à mettre en place et à faire fonctionner des mécanismes de stabilisation (*stocks* stratégiques, accords sur les produits, etc.).

Les **politiques agricoles** constituent un facteur déterminant, à la hausse comme à la baisse, de l'évolution du niveau et de la volatilité des prix agricoles internationaux. Les accords internationaux sur des produits comme le sucre, le soja ou le café, établis dans les années 1950, ont indéniablement eu un rôle stabilisateur jusqu'à leur démantèlement progressif à partir des années 1970 et le passage à des politiques plus libérales. Des politiques nationales (dans des pays suffisamment grands pour avoir un effet sur les prix internationaux) ont également pu jouer positivement sur le niveau des prix et la volatilité.

L'OMC et ses accords (dont l'accord sur l'Agriculture) régulent à la fois le commerce de marchandise et celui des services. En 2001, a été lancé un nouveau *round* de négociations, dénommé **le cycle de Doha**, qui reste à ce jour inachevé faute d'un accord entre les négociateurs. Dans le domaine agricole, la négociation porte sur les trois volets définis dans **l'accord de Marrakech de 1994** :

- le soutien interne (visant à limiter les subventions considérées créant des distorsions de concurrence) ;
- la concurrence à l'exportation (visant à supprimer toutes les formes d'aides à l'exportation) ;
- l'accès au marché (visant à réduire les protections aux frontières, c'est-à-dire les droits de douane).

Malgré les efforts de l'UE, les questions des normes environnementales et sociales ont été exclues lors de la définition du programme de Doha même si elles sont abordées régulièrement lors de multiples négociations bilatérales. Ces accords suivent la tendance lourde de la libéralisation du commerce des produits agricoles. On constate un nombre croissant d'accords bilatéraux avec des droits de douane faibles voir nuls.

---

<sup>1</sup> <https://www.alimenterre.org/system/files/2019-10/fiche-them-commerce-international-2019.pdf>

Les politiques régionales sont fortement influencées par les accords internationaux. Certains outils de la PAC, dans certains secteurs (restitutions à l'exportation, mécanismes d'intervention, prélèvements variables) ont été réformés notamment pour prendre en compte les accords multilatéraux, ce qui influence grandement le prix auquel sont confrontés les producteurs européens.

#### 4.1.3. Les tendances lourdes

Depuis le début des années 2010, on assiste à une tendance à la baisse des prix des denrées alimentaires. Bien que la demande alimentaire mondiale soit en hausse (augmentation de la population mondiale, augmentation de la diète moyenne), l'augmentation des surfaces cultivées à l'échelle mondiale ainsi que le progrès technique ont permis de satisfaire cette hausse de la demande sans passer par une augmentation de prix. À l'inverse, on observe sur la période une tendance à la baisse des prix agricoles qui peut, en partie, s'expliquer par la **baisse des coûts de production unitaire**. Les gains de productivité ont donc au final profité davantage aux consommateurs et aux intermédiaires des filières, car ils n'ont pas permis aux producteurs d'accroître leur marge mais ils ont plutôt permis aux consommateurs d'obtenir des produits moins chers.

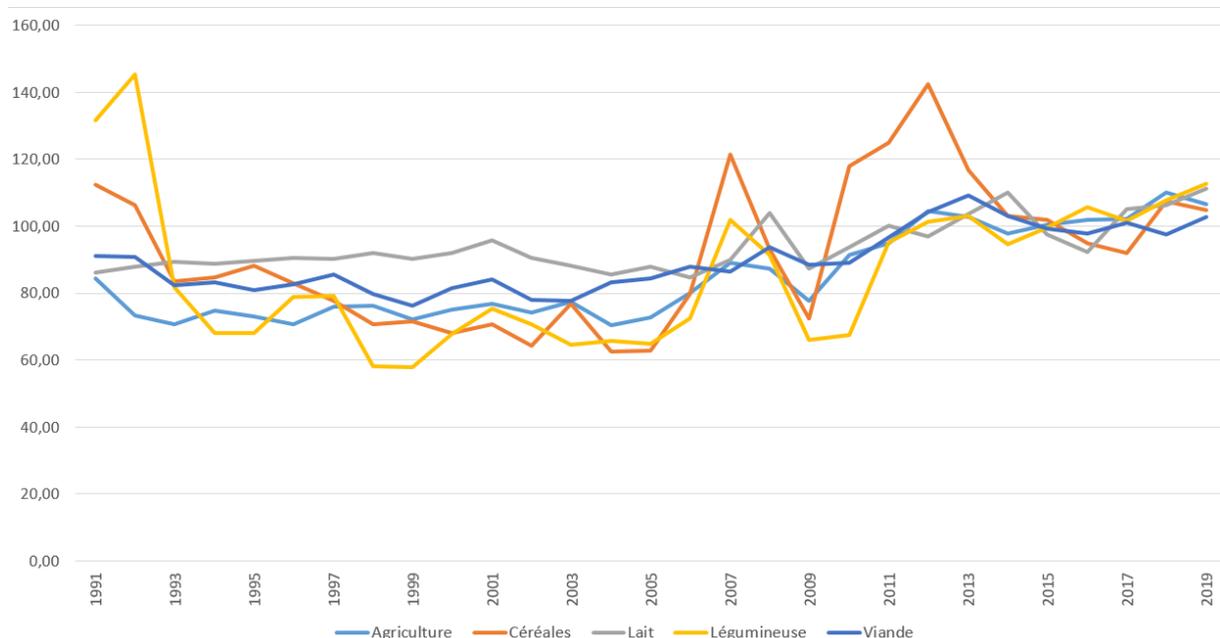


Figure 2 - Indice des prix payé aux producteurs en France entre 1991 et 2019 pour différentes filières. Base 100 : 2014-2016. Source : FAO

Comme illustré par la Figure 2, au niveau national, entre 1992 et 1999, les prix au producteur des grandes cultures étaient globalement en baisse. Entre 2000 et 2006, ils ont été plutôt stables voire en légère augmentation. **Depuis 2007, les prix des grandes cultures à la production sont devenus beaucoup plus volatils** qu'au début des années 2000, tout particulièrement pour les céréales et les oléagineux. Ils s'inscrivent tendanciellement à la hausse. **Depuis 2012, les prix des grandes cultures sont en forte chute.**

Les **prix au producteur des productions animales** ont connu une **évolution similaire** à celle des productions végétales avec une baisse dans les années 1990, suivie d'une hausse jusqu'à aujourd'hui. La volatilité apparaît beaucoup plus forte depuis 2007. **La fin des quotas laitiers en 2015 n'a pas non plus conduit à une chute des prix** comme cela pouvait être attendu (du fait d'une hausse de la production). En France, l'augmentation de cette production a été assez modérée et le prix moyen a même augmenté bien qu'il soit également plus volatile, dû à une dégradation du rapport de force entre producteurs et laiteries.

#### 4.2. Evolution des prix des moyens de production

Comme on le voit dans les figures ci-dessous, concernant les moyens de production, c'est le prix de l'énergie et des lubrifiants qui est le plus fluctuant, en lien avec leur connexion avec le marché du pétrole. Les prix des

principaux autres postes de dépenses sont plutôt stables. Périodiquement, les agriculteurs doivent faire face à de fortes variations de prix. Par exemple, sur la période 2006-2008, le prix du pétrole a doublé, les carburants et lubrifiants ont augmenté de 46 %, les engrais de 62 %, les produits phytosanitaires de 3,6 % et l'alimentation animale achetée de 38 % (INSEE).

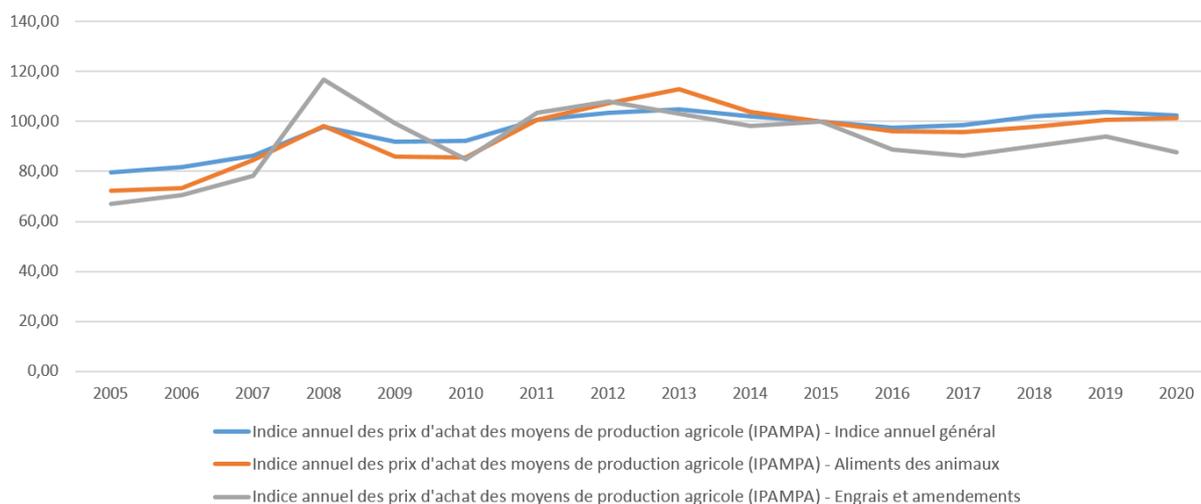


Figure 3 – Indice des prix d'achats des moyens de production agricole entre 2005 et 2021 pour l'Index Général, l'alimentation animal et les engrais et ammentements

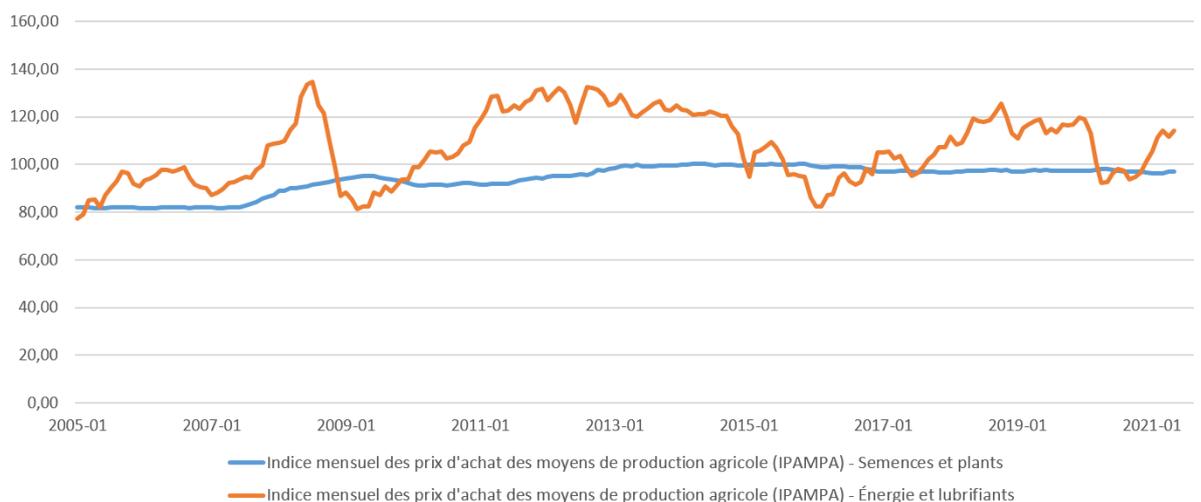
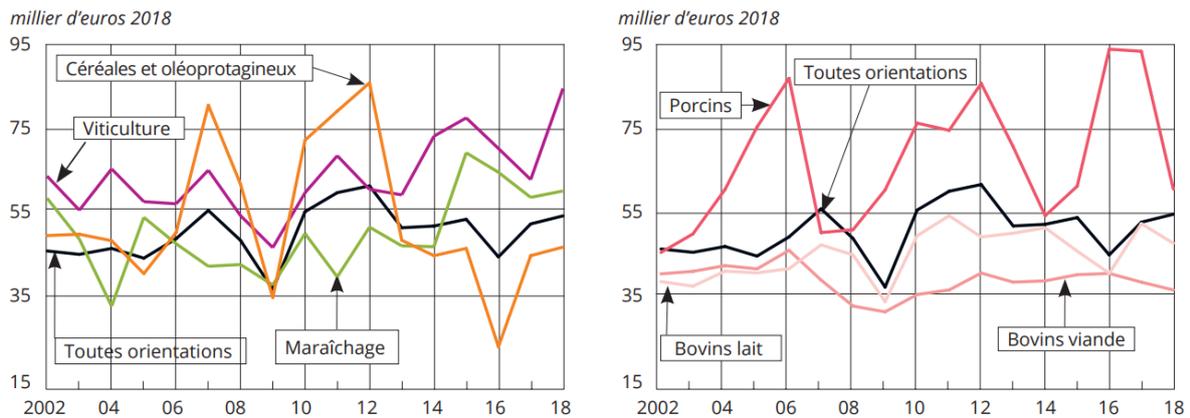
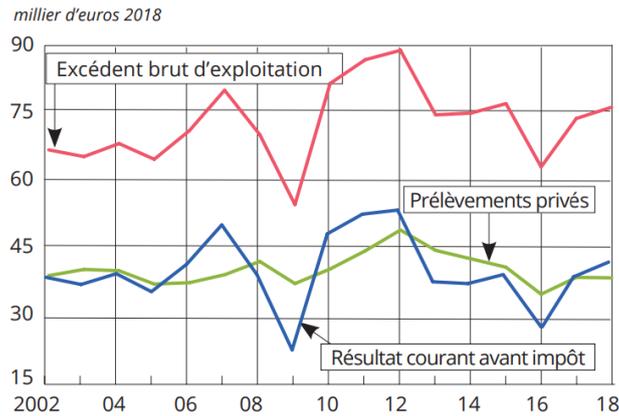


Figure 4 – Indice des prix d'achats des moyens de production agricole entre 2005 et 2021 pour les Semences et Plants ainsi que pour l'Energie et les Lubrifiants

### 4.3. Evolution de la marge des agriculteurs : comparaison des prix de vente et du prix des moyens de production

On utilise ici les analyses fournies par Agreste sur les résultats des exploitations agricoles. En 2018, l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui reflète la **capacité de l'entreprise à générer des ressources** du seul fait de son activité, s'établit à 76 200 € en augmentation de 3,3 % en termes réels par rapport à 2017 (c'est-à-dire en prenant en compte l'inflation). Le résultat courant avant impôts se déduit de l'EBE après prise en compte des **charges financières et des amortissements**. Il s'élève à 42 000 € et progresse de 9,7 % entre 2017 et 2018. Avec un nombre moyen d'unités de travail non salarié (Utans) par exploitation de 1,4 en 2018, l'EBE par Utans s'élève à 54 500 €, toutes orientations de production confondues.

Depuis 2002, il varie fortement pour les céréales et les oléo protéagineux, en raison des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux ou d'épisodes climatiques exceptionnels. En production animale, les fluctuations de l'EBE pour les élevages porcins sont également heurtées du fait des cours mondiaux de la viande porcine très volatils sur un marché peu régulé. Les résultats des filières bovines sont, quant à eux, plus stables.



Champ : France métropolitaine.  
Source : Agreste - Rica

indice base 100 en 2000 (valeur réelle)



<sup>2</sup><https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2020Chap5.4/Graf2020%20-%20R%C3%A9sultats%20des%20exploitations.pdf>

<sup>3</sup><https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2020Chap5.1/Graf2017%20-%20Comptes%20de%20la%20branche%20agricole.pdf>

Dans le graphique ci-dessus, on s'intéresse **au revenu net des facteurs par actif**. La valeur ajoutée au prix de base, augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts et des amortissements, constitue le **revenu dégagé par l'activité agricole permettant de rémunérer les facteurs de production** (travail salarié et non salarié, foncier, capital). Ce revenu des facteurs de la branche par actif **augmente en termes réels depuis 1988 et la fin des années 90, avant de se stabiliser jusqu'au milieu des années 2000**. Il connaît depuis des variations annuelles d'amplitude très marquées. Après deux années de hausse, il chute fortement en 2016 (- 12,4 %) puis augmente en 2017 (+ 16,7 %) et 2018 (+ 9,5 %).

## 5. Etudes prospectives

---

### 5.1. Scénario d'évolution des prix de vente

Les déterminants des différents scénarios sont les suivants :

- Importance de la **volatilité des prix** : sans politique publique correctrice, il semble que la volatilité va rester une composante importante des prix agricoles.
- **Augmentation de la demande mondiale** : les projections démographiques font état d'une population de 9 milliards d'habitants en 2050. Les travaux prospectifs d'Agrimonde montrent que pour une diète de 3 500 kilocalories/j/ha, **une double augmentation des rendements moyens et des surfaces cultivées de l'ordre de 60 % chacune est nécessaire pour assurer l'approvisionnement alimentaire** d'une telle population. Les réserves foncières sont considérées comme importantes : il resterait davantage de terres à mettre en culture (2 590 millions d'ha) que de terres cultivées (1 560 millions d'ha dont 950 millions en grandes cultures). Toutefois, d'importantes incertitudes existent sur la fertilité de ces sols et l'atteinte à la biodiversité qui résulterait de leur mise en culture.
- Le **retrait de certaines techniques** pour des raisons de santé publiques pourrait mettre à mal les possibilités d'accroissement de productivité ;
- Les **conséquences du changement climatique** sur les rendements sont encore très incertaines.

#### 5.1.1. Scénario 1 : Une volatilité régulière autour des coûts de production

La **main invisible du marché** permet une **allocation optimale des ressources** et offre un **signal prix efficient** où les prix correspondent aux coûts de production. Une certaine volatilité intra-annuelle s'observe avant la récolte des productions soumises aux aléas climatiques qui permet aux agents d'utiliser les marchés à terme pour développer des stratégies de gestion du risque prix. Les productions animales moins soumises aux aléas climatiques ne connaissent pas ce genre de vicissitudes et utilisent les marchés financiers pour couvrir le risque prix sur leurs achats. Les **dernières politiques agricoles sont supprimées**.

#### 5.1.2. Scénario 2 : De rares pics et de larges creux

L'existence de **coûts fixes et irrécouvrables**, c'est-à-dire des coûts qui ont été payés définitivement et qui ne sont pas remboursables ou récupérables, **rend l'offre de production très peu élastique**. Elle ne peut pas s'adapter rapidement à **un choc sur les prix et/ou une contraction de la demande**. En effet, une fois les investissements réalisés, les capacités de production ne peuvent pas être diminuées rapidement. Faute de politiques actives pour résorber de possibles surcapacités de production, les **prix restent bas** tant que les acteurs les plus fragiles ne commencent pas à sortir du secteur ou que la croissance continue de la consommation n'a pas permis de résorber les stocks accumulés. **L'incapacité des prix internationaux à refléter un « juste » prix** amène les pays ou les ensembles régionaux à deux types de stratégies qui auto-entretiennent le phénomène : les premières cherchent à protéger leurs agricultures par des protections douanières ou des subventions directes, les autres préfèrent profiter des prix bas mondiaux pour s'approvisionner à bas prix.

#### 5.1.3. Scénario 3 : Prix régionalisés couvrant les coûts de production

Les politiques adoptent des plans de relance de l'agriculture pour **garantir une part de leurs besoins alimentaires** en redirigeant une partie de leur production vers le marché intérieur. Dans une période de crise économique, cela conduit à réduire le volume des échanges internationaux et tirent les prix internationaux à la baisse. Face à ce problème de déflation des prix agricoles et pour éviter un repli protectionniste, la FAO favorise la **mise en place d'unions douanières régionales et d'une chambre de compensation internationale**, munie de stocks de

secours, pour rétablir la confiance des pays importateurs vis-à-vis des échanges internationaux pour assurer leur approvisionnement. Le prix international résulte de l'expression de la confrontation organisée des besoins et des capacités de production des ensembles régionaux. Ainsi organisé, le marché international est efficient et le prix international correspond aux coûts de production.

#### 5.1.4. Scénario 4 : Des prix durablement hauts

La demande solvable s'accroît à un rythme supérieur à celui de la population du fait de la croissance économique des pays en voie de développement. **L'accroissement du prix de l'énergie augmente durablement les coûts** de production agricole. La montée des eaux consécutive au réchauffement climatique est plus importante que prévu et des **politiques environnementales fortes** freinent la déforestation : il en résulte une **tension** sur les surfaces cultivables. La révolution verte touche à ses limites, notamment environnementales, et les rendements stagnent. Ils sont mêmes en diminution dans certaines zones sous l'effet du changement climatique, de crise de fertilité ou de problèmes environnementaux majeurs (salinisation par exemple). L'ensemble de ces facteurs concourent à **maintenir des prix agricoles élevés et de fortes tensions sur les approvisionnements alimentaires**.

### 5.2. Scénario d'évolution des accords commerciaux

#### 5.2.1. Scénario 1 : Poursuite de la libéralisation

La libéralisation des échanges est approfondie *via* de nouveaux accords multilatéraux conclus dans le cadre de l'OMC. Ces accords imposent des **contraintes fortes sur les politiques agricoles** avec la poursuite du découplage, la réduction des aides et le démantèlement des soutiens jugés distorsifs vis-à-vis de la concurrence. Seules les grandes entreprises agroalimentaires répondent aux préoccupations sociétales en multipliant les normes privées. Les mesures non tarifaires alimentent de nombreux panels, **certain pays étant accusés de les utiliser comme dernières protections commerciales**. Les accords négociés portent principalement sur les mesures non tarifaires. Pour protéger une partie de leur agriculture, les pays développés les moins compétitifs tentent de multiplier les niches (labels, etc.), souvent contrôlées par les entreprises agro-alimentaires.

#### 5.2.2. Scénario 2 : Repli régional et fragmentation des échanges

Faute de volonté politique et de consensus sur l'intérêt de la poursuite de la libéralisation des échanges, les accords multilatéraux n'aboutissent pas, ce qui conduit à une remise en cause de l'OMC et à une forte perte de son influence. Face à cet échec, **les pays consolident leurs organisations régionales par blocs**. La plupart des espaces moins compétitifs se replie sur leur marché intérieur. Par contre, ces blocs régionaux ne peuvent être auto-suffisants sur tous les produits et négocient donc des accords privilégiés avec d'autres pays ou espaces. Au niveau de l'UE, on s'attache à **multiplier les négociations bilatérales** incluant des standards forts pour répondre aux **préoccupations sociétales**, non repris sur les autres marchés.

#### 5.2.3. Scénario 3 : Nouvelle régulation internationale

Le constat d'un échec persistant des négociations de Doha conduit à la proposition d'un nouveau cahier des charges des négociations. Celui-ci approfondit les règles commerciales multilatérales et prend en compte la légitimité des préoccupations non commerciales à l'OMC, notamment en lien avec les autres grands accords internationaux (notamment environnementaux). Ces nouveaux accords modifient considérablement les politiques et systèmes de production. Les soutiens à l'agriculture peuvent se maintenir pour répondre aux attentes sociétales et au défi de la malnutrition. Sous couvert de politiques agricoles cohérentes, les pays **peuvent protéger durablement certains secteurs** et se protéger en cas de chocs temporaires. Cette régulation des échanges s'adosse à des systèmes visant à assurer une moindre volatilité des prix.

## 6. Pour aller plus loin

Logo	Nom	Détails
	Bazin G., Courleux F., 2011. Prix agricoles internationaux, Faits et Tendances n°6	Fiche variable de l'étude AFClim, menée à l'échelle nationale : « Prix agricoles internationaux ». Scénarios présents :

- Une volatilité régulière autour des coûts de production
- De rares pics et de larges creux
- Prix régionalisés couvrant les coûts de production
- Des prix durablement haut



Pelletier JL., Jourdan G., Even MA., 2011. Accords commerciaux internationaux, Centre d'études et de prospective, Faits et Tendances n°3

Fiche variable de l'étude AFClim, menée à l'échelle nationale : « Accords commerciaux internationaux ». Publiée en 2011 donc n'intègre pas les dernières évolutions réglementaires. Scénarios présents :

- Poursuite de la libéralisation
- Repli régional et fragmentation des échanges
- Nouvelle régulation internationale



Arama Y., Chevignard N., 2019. L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à horizon 2030 : Fiches variables

Fiche variable centrée sur l'évolution des prix sur les marchés internationaux

Scénarios présents :

- Volatilité et tendance à la hausse
- Volatilité et tendance à la baisse



Dorin B., Paillard S., 2009. Agrimonde : Agriculture et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable

Description des politiques agricoles dans l'étude Agrimonde.

Etude prospective à l'échelle mondiale, qui propose des scénarios pour les politiques agricoles en général et pas uniquement centré sur l'Europe. Inclut des hypothèses sur les stratégies des pays en voie de développement.

Scénarios présents :

- Développement et échanges internationaux se renforçant mutuellement
- Régulation des échanges internationaux